

Au salon de coiffure

RIEN DE MIEUX QU'UN MOMENT AU SALON DE COIFFURE POUR SE DÉTENDRE...
TOUTEFOIS, LE MILIEU EST PEUT-ÊTRE MOINS PROPICE À LA DÉTENTE POUR LES COIFFEUSES.
CES DERNIÈRES DOIVENT COMPOSER AVEC UNE CLIENTÈLE À SATISFAIRE
ET DE LONGUES HEURES EN POSITION DEBOUT.
BIANCA ET MÉLISSA ONT COUPÉ COURT AUX RÈGLES DE SÉCURITÉ.
POUVEZ-VOUS TROUVER LES ERREURS QU'ELLES ONT COMMISES ?





LES ERREURS

1 Mélissa est en train d'appliquer un colorant sur la chevelure d'une cliente sans se protéger les mains.

2 Quant à l'autre cliente, elle nuit pour le moins à la concentration de la coiffeuse.

3 Bianca a adopté une bien mauvaise posture pour laver les cheveux et Mélissa travaille les bras au-dessus de ses épaules. Aïe!

4 Des talons hauts pour l'une, des sandales ouvertes pour l'autre. Décidément, elles sont fort mal chaussées pour travailler...

5 Un séchoir rafistolé avec du ruban adhésif, une prise de courant multiple surchargée, des bouteilles de fixatif posées n'importe comment... tous les ingrédients d'une situation explosive.

6 Manger sur le pouce en travaillant en position debout, quelle mauvaise idée!

7 Cheveux et serviettes mouillés par terre. Tout est en place pour qu'une chute se produise.



LES CORRECTIONS

Photos: Denis Bernier

Le métier de coiffeuse n'est pas des plus dangereux, mais il comporte néanmoins plusieurs risques pour la santé et la sécurité. D'abord, une longue liste de produits chimiques, comme les colorants et décolorants, les solutions à permanente et les différents produits de mise en pli font partie du quotidien des coiffeuses. Il est donc recommandé de s'informer sur les produits capillaires, identifier les allergènes et les remplacer par des produits sans danger. Pour toutes les tâches comportant un risque d'exposition aux produits chimiques (permanentes, colorations et décolorations), il faut porter des gants de protection.

Idéalement, il faut organiser le salon pour qu'il comporte trois zones distinctes : le poste de coupe et de mise en plis, le poste de shampooing et le poste

de technique (coloration). Une ventilation appropriée des locaux doit être assurée en toute saison, en particulier à l'endroit où l'on procède au mélange des produits. Il faut garder à l'esprit que les substances toxiques peuvent pénétrer dans l'organisme par inhalation, absorption cutanée ou ingestion.

Bien qu'une coiffeuse doive être à l'écoute de ses clients, elle doit également se concentrer sur sa tâche et par conséquent s'assurer qu'aucun client ne vienne l'importuner dans son travail.

Être coiffeuse, ça signifie souvent travailler de longues heures debout. Pour éviter que cette situation ne pose problème, certaines mesures doivent être adoptées. D'abord, des chaussures fermées avec un talon d'une hauteur de 2 à 4 cm sont de rigueur. De plus,

le lavabo qu'elle utilise permet à Bianca d'adapter sa position pour ne pas travailler en flexion. Quant à Mélissa, elle a d'abord réglé la hauteur du siège de sa cliente et elle travaille maintenant les bras ramenés le long du corps et plus bas que les épaules. Elle peut aussi utiliser un tabouret quand la nature du travail le permet.

Il est recommandé aussi de prendre des pauses régulièrement pour reposer les structures musculo-squelettiques les plus sollicitées. Pourquoi ne pas en profiter pour prendre un repas en toute tranquillité et en position assise?

L'emploi des prises électriques multiples n'est pas recommandé. Il y a un risque de surcharger les conducteurs installés dans les murs. Quant aux réparations artisanales d'appareils électriques, elles sont à proscrire en tout temps.

La salon a été bien rangé, les bouteilles de fixatif et de produits d'entretien sont à leur place, les sècheurs également. Quant au plancher, il est maintenant dégagé et propre. **PT**

JULIE MÉLANÇON

Nous remercions le centre régional intégré de formation de Granby pour sa collaboration et Nancy Côté, enseignante en coiffure, de même que nos figurantes : Cynthia Bouchard, Bianca Dutremble, Rachel Gaudreau, Mélissa Pelletier et Anne-Marie Turenne.

Nos personnes-ressources : Maxime Archambault, inspecteur et ergonomiste à la Direction régionale de Yamaska et Louise Girard, conseillère à la Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat, tous deux de la CSST.

Pour en savoir plus

Coiffure, santé et sécurité. Le centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec (CEMEQ), Juin 2007.